

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 04675

Numéro SIREN : 812 071 678

Nom ou dénomination : 3PR CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2018 sous le numéro de dépôt 49950

COMPTES ANNUELS DEPOT AU GREFFE

Exercice au 30/06/2018



SAS 3PR CONSEIL
103 BIS RUE PIERRE VERMEIR
92160 ANTONY

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Michel Bellier

Agence

187 BOULEVARD DES LOGES
BP 50104
53000 LAVAL CEDEX
02.43.66.80.92

530609848 - 120 - 10094
302020

CERFRANCE
entreprendre, ensemble

 Sommaire

1. Résultat économique et financier	1
Bilan	2
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
2. Autres informations	
Annexe	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8

Résultat économique et financier

Bilan

BILAN ACTIF	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017	30/06/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	200	65	135	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 429	661	1 768	1 293
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 629	726	1 903	1 293
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				9 284
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	7 273		7 273	
Avances et acomptes versés sur commandes	49		49	49
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 554		1 554	3 470
Autres créances	3 381		3 381	32
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	26 260		26 260	20 744
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	38 517		38 517	33 579
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	41 146	726	40 420	34 872

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan

	30/06/2018	30/06/2017
BILAN PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	9 236	
Report à nouveau		4 445
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	12 348	5 791
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	32 584	20 236
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 018	844
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 379	11 099
Dettes fiscales et sociales	2 439	2 694
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	7 836	14 637
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	40 420	34 872

(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

7 836

14 637

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de résultat

	Prévision	Représentation	30/06/2018	30/06/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	7 964		7 964	
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	34 073		34 073	20 640
Chiffre d'affaires net	42 036		42 036	20 640
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				750
Autres produits			10	4
Total produits d'exploitation (I)			42 046	21 394
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			724	
Variations de stock			-7 273	
Achats de matières premières et autres approvisionnements				9 284
Variations de stock			9 284	-9 284
Autres achats et charges externes (a)			21 322	12 364
Impôts, taxes et versements assimilés			363	213
Salaires et traitements			760	450
Charges sociales			1 742	153
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			540	345
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				750
Total charges d'exploitation (II)			27 462	14 275
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			14 584	7 119
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			14 584	7 119

Compte de résultat (suite)

	30/06/2018	30/06/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		230
Total produits exceptionnels (VII)		230
Sur opérations de gestion	55	39
Sur opérations en capital		496
Total charges exceptionnelles (VIII)	55	535
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-55	-305
Impôts sur les bénéfices (X)	2 181	1 023
Total des produits (I+III+V+VII)	42 046	21 624
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	29 698	15 833
BENEFICE OU PERTE	12 348	5 791
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		230



Annexe

 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3PR CONSEIL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 40 420 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 12 348 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 42 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

EXTRAIT DU PROCES VERBAL

D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 03/12/2018

Dénomination Sociale : **SAS 3PR CONSEIL**

Capital Social : 10 000.00 €

Siège Social : 103 BIS RUE PIERRE VERMEIR
92160 ANTONY

RCS de NAUTERRE N° : 812071678

L'an deux mil dix huit,
Le trois décembre.

Les associés de la SAS 3PR CONSEIL se sont réunis au siège social, sous la présidence de Madame PELTIER Florence, en assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018 pour délibérer notamment sur l'affectation du résultat ci après :

RESOLUTION N° 5 : AFFECTATION DU RESULTAT SOCIAL

L'assemblée générale décide d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social selon les modalités suivantes :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	12 348.25 €
Dotation des réserves facultatives	12 348.25 €
Montant Brut Distribuible	0.00 €
Solde net	0.00 €

Il est ici précisé le solde du montant des réserves facultatives est égal à 21 589.88 €.

Conformément à la loi, il est pris acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices sociaux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La présidence



